

numéro d'été 2020



L'écho de Bernay-Saint-Martin



Tournay - Malvau - Paracay - Petit Malvau - Marnay - La Planche
Grolleau - Breuilles - Puy Bonnin - Fontaine Bruneau - Treuil Mureau
Barbeau - Treuil Grand Vent - Sauvaget - Le Chêne Vert - Saint-Martin

ISSN 1291-2166

Local

Mylène Meunier

ATMOSPHERE . VÉGÉTALE



Fleuriste Créateur

Galerie Commerciale
Intermarché
17400 Saint Jean d'Angély

05 46 32 47 38



*La ferme
des 3 soleils*



Vente à la ferme de Septembre à Décembre, les mercredis matin 9h à 12h30,
Le reste de l'année, sur rendez-vous

**Miels, Propolis, Pains d'épices
pâte à tartiner, Bonbons**

05 46 26 70 84 - 06 21 72 62 19



Sébastien BESSONNET, Apiculteur récoltant
Lieu dit "La Planche"
17 330 BERNAY SAINT MARTIN
contact@lafermedes3soleils.fr
Le miel de la Ferme des 3 Soleils

VALLEE NICOLE TAPISSERIE



Nicole VALLEE

4 rue du Maréchal d'Aubeterre
17330 Bernay Saint Martin

05 46 26 77 82
vnt17@orange.fr

Raballand Frédéric
Menuiserie Plaquiste Charpente



Pose parquet
Pose fenêtres et volets en bois-pvc-alu
Pose cloison sèche-doublage-plafond
Joints de bandes
Petits travaux / bricolage

Tél : 07 85 59 15 57

15 rue de la Gacheterie
17330 Bernay-Saint-Martin
fredericraballand@orange.fr

Devis gratuit
Siret : 879 478 840 00017



CREA RENOV
Plaquiste jointeur peintre

Placo bande peinture revêtement de
sol et mur travaux divers

0774629129

Crearenov2204@yahoo.com
Charente-Maritime
Degat des eaux

A PARTIR DE MARS 2020 !
DE LA NATURE DANS VOTRE ASSIETTE

Élevage de porc GASCON en plein air
en conversion vers l'agriculture biologique



**Vente directe de viande
et charcuteries à la ferme**



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Frédéric BESSONNET
La Planche 17330 BERNAY SAINT MARTIN
06-71-58-16-31
porcnoirpleinair@laposte.net

Sommaire

Le mot du maire : 3

Votre conseil municipal : 4

Une nouvelle équipe : 6

Le CCAS : 8

Atelier masques : 9

Finances : 10

Investissements : 11

L'éco quartier : 12

Souvenirs : 15

Recette et lecture : 16

Mots croisés : 17

Patrimoine : 18

Actualités du
Vals de Saintonge : 20

L'Echo de Bernay Saint - Martin
Été 2020,

Planifié par le Comité de
Rédaction et de Communi-
cation : A. Poinot-rivière et
J.Ducorroy

Responsables de la rédaction,
mise en page et publication :

A. Poinot-rivière, J.Ducorroy
Textes relus par :

A. Poinot-rivière, J. Alméras

Tiré à 500 exemplaires

Réalisé, publié et distribué
par :

la Mairie de Bernay - Saint - Martin

Diffusion gratuite

Reproduction totale ou partielle
interdite.

Photo de couverture : OF

Le mot du maire.



Chers concitoyens,

Nous venons tous de traverser une période très particulière, inimaginable il y a quelques mois.

Nos capacités de résilience et de solidarité ont été soumises à rude épreuve. Dans ce contexte si particulier, distinguer l'essentiel du superflu, rester vigilant et à l'écoute de nos voisins et amis plus vulnérables, cette crise nous a rapprochés tout en nous tenant éloignés, à distance les uns des autres, déclinant une atmosphère très curieuse, défiant nos habitudes de vie, les relations sociales habituelles. Apprendre à établir des liens autrement, considérer positivement nos différences, oui, il y aura un avant et un après. Il nous faudra renforcer nos engagements afin de reconquérir durablement l'héritage de nos valeurs.

De nombreux réseaux d'entraide sont spontanément apparus localement, mais que restera-t-il demain de cette formidable mobilisation? Je fais le vœu qu'elle perdure, malgré que l'Histoire a montré que, « l'ennemi » disparu, certains profitent alors de la fragilisation de la société. Nous savons tous que la crise sociale et économique est devant nous. Nous avons chacun notre partition à jouer à travers les priorités que nous nous donnerons.

L'arrivée de l'été stimule l'envie de renouer les liens, partager, faire ensemble et nous espérons prochainement des retrouvailles festives.

Bel été à tous,

Annie Poinot-Rivière

Votre conseil municipal

Le Conseil municipal a installé les élus dans leur fonction le 28 mai 2020 comme la loi d'urgence sanitaire l'a autorisé. Chacun participera activement pour engager la commune sur la voie de la douceur de vivre tout en se développant harmonieusement, dans le respect de son histoire, de son environnement, mais tournée vers l'avenir. Les missions sont actées, mais jamais figées et les commissions de travail seront ouvertes aux habitants intéressés. C'est bien la complémentarité des expériences et compétences qui assurera le meilleur terrain pour la réussite des projets .



Annie Poinot-Rivière
Maire



Brigitte Dupeu
1ère adjointe
Voirie, réseaux



Didier Fouquet
2ème adjoint
Bâtiments



Joël Ducorroy
3ème adjoint
*Culture, sport,
communication*



Delphine Penot
4ème adjointe
Affaires sociales



Véronique Naud
Communication



Céline Tessier
Affaires sociales



Béatrice Gicquel
Communication



Olivier Proust
*Commission
électorale*



Joëlle Viloing
*Développement
économique*



Denis Riffaud
*Développement
économique*



Severine Cosset
Bâtiments



Christine Dubois
Sécurité routière



Thierry Gautier
Conseiller



Murielle Rouault
Conseillère

Une nouvelle équipe



Sarah Charley gère l'agence postale tous les matins, du lundi au vendredi. Vous y serez parfois accueillis par Geneviève Boegler qui assure les remplacements. Sarah est également adjointe administrative à la mairie l'après-midi.



Sarah Charley à la mairie. Photo : DR

Nous recrutons régulièrement des jeunes en service civique afin de leur permettre d'être confrontés à la vie active tout en apportant leur aide à la collectivité en assumant une mission définie conjointement.

Mission N° 1 : Contribuer à rendre accessible la culture pour tous.

- Participer à l'organisation d'événements festifs et culturels.

- Soutenir la vie associative, notamment «Les dimanches de Bernay», organe de diffusion de spectacles sur la commune.

- Etre ambassadeur des actions programmées.

- Faire les recherches nécessitées par les projets en cours.

- Faciliter l'accès à la lecture .

- Soutenir l'action des bénévoles de la bibliothèque.

- Se déplacer au domicile des habitants le nécessitant.

- Faciliter la prise en main des outils numériques.



Mission N°2 : Favoriser la participation citoyenne en faveur de la protection de la biodiversité.

- Sensibiliser les jeunes en accompagnant le Conseil Municipal des jeunes dans la création d'un espace de biodiversité ouvert à la population.
- Valoriser les espaces naturels repérés par le développement d'itinéraires de découverte.
- Organiser des randonnées d'exploration des richesses naturelles.
- Participer au projet de valorisation du petit patrimoine repéré dans chaque village : fléchage, signalétique....
- Participer aux travaux d'entretien écologique.



L'administratif ayant pour mission : L'ensemble des opérations relevant des compétences de la commune :

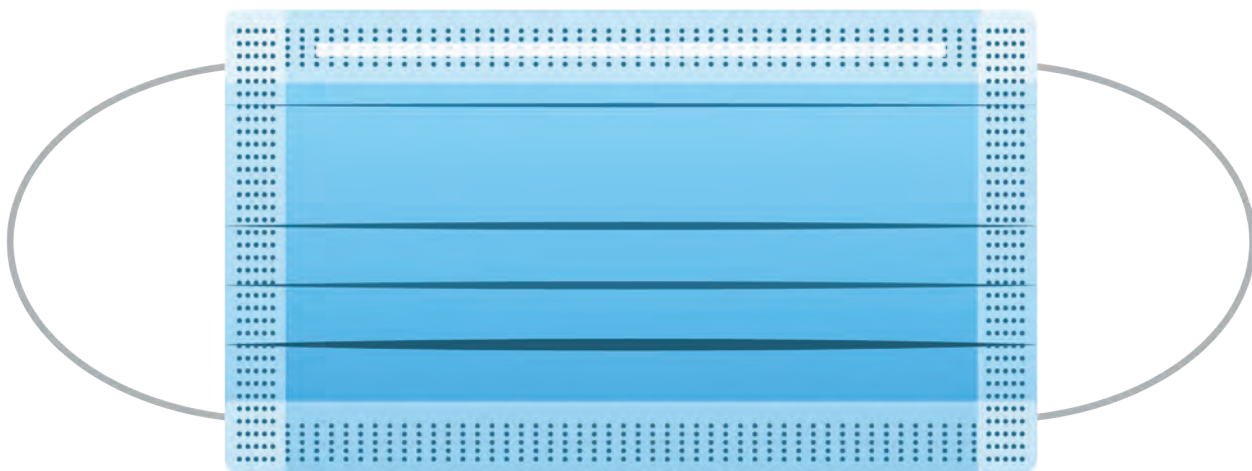
- Suivi des registres d'Etat civil, rédaction des actes.
- Préparation pour leur instruction des documents d'Urbanisme.
- Gestion des marchés publics,
- Préparation et gestion du budget.
- Gestion de la carrière du personnel.
- Préparation et organisation des élections.
- Suivi des décisions du conseil municipal... comptes rendus, délibérations...
- Saisie des arrêtés du maire.
- Gestion du cimetière.
- Gestion du fichier électoral.
- Préparation des mariages, PACS, baptêmes civils, reconnaissances anticipées.



Laure Marécaux, Secrétaire de mairie, assure l'encadrement fonctionnel de l'adjointe administrative Sarah Charley. Photo : DR

Le technique, ayant en charge :

1. L'entretien, les réparations, du patrimoine naturel et bâti communal (espaces verts, bâtiments, voirie...)
 2. La participation à son développement, notamment par l'implantation de nouvelles structures.
 3. L'instauration de saines relations avec les habitants en s'appuyant sur un respect mutuel, être à l'écoute des satisfactions, des besoins et doléances exprimés afin d'être un relais avec la municipalité, sans mélanger les espaces privés et publics dans le respect des cadres fixés en réunion de travail.
- en priorisant la salubrité et la sécurité de la population,
 - en respectant les consignes «santé et sécurité au travail»,
 - en faisant preuve d'autonomie, d'esprit d'équipe et en étant force de propositions,
 - en s'appuyant sur les plannings programmés, le diagnostic réalisé, le plan de gestion différencié des espaces verts établi.



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) main dans la main avec la Banque alimentaire et les Restos du cœur

Lorsque la crise sanitaire s'est déclarée, ces deux organismes ont imaginé une nouvelle logistique permettant l'application des gestes barrières tout en palliant rapidement la chute du nombre de bénévoles disponibles.

En effet, nombre d'entre eux sont âgés et donc considérés comme fragiles face au virus.

D'autre part, le nombre de bénéficiaires augmentait et parmi eux certains n'auraient pas non plus pu se déplacer. Très vite, il est apparu indispensable de distribuer des colis de dépannage aux pas de porte des familles.

C'est donc un partenariat concret qui s'est instauré pour relancer la livraison d'aide alimentaire avec un protocole ad hoc :

- contacts téléphoniques avec les familles,

8

- mobilisation d'élus et bénévoles,
- utilisation du fourgon de la commune pour se rendre une semaine sur deux à Loulay et Saint Jean d'Angély récupérer les colis,
- distribution chez les bénéficiaires puis, plus tard, à la mairie.

Une chaîne de solidarité s'est également mise en route pour s'enquérir de la situation des personnes seules, âgées ou vulnérables (visites et contacts téléphoniques), et assurer la livraison de leurs courses à leur domicile.

Plusieurs bénévoles ont également confectionné des masques tissus en s'appuyant sur les fiches techniques proposées par la norme AFNOR, participant ainsi à ce grand moment de solidarité.



Photos : DR

Atelier masques alternatifs

Compte tenu de la période peu ordinaire que nous avons traversée, un atelier «confection de masques» a été organisé pour les habitants de la commune, le samedi 9 mai après-midi, salle des associations à BERNAY. Mme Nicole Raballand est venue bénévolement, en apportant son matériel, elle a montré et expliqué comment confectionner assez facilement un masque de protection, de manière à aborder la date du déconfinement plus sereinement... Quelques habitantes sont venues y assister et ont pu ainsi fabriquer le leur et repartir avec.

Merci pour ce bon moment de partage en respectant bien sûr les «us» du moment.



Les finances de la commune

L'équipe municipale précédente a approuvé le compte administratif 2019 et voté le budget prévisionnel 2020 dès fin février. Il fallait permettre à l'équipe qui aurait l'honneur d'être désignée par les suffrages bernaysiens de se mettre au travail rapidement, puisque les différentes contraintes liées à l'installation du nouveau Conseil allaient nécessiter un délai certain. En revanche, nous n'avons pas imaginé l'état d'urgence sanitaire et la mise en sommeil de nombreuses entreprises...

Il s'agit bien d'un budget prévisionnel et donc non figé. Des décisions modificatives laisseront la possibilité de l'adapter aux stratégies du mandat, aux volontés émergentes. Nos dépenses réelles en fonctionnement présentent une très légère

augmentation liée au « Glissement Vieillesse/Technicité », la masse salariale évoluant avec l'ancienneté. La contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours et au service Instruction du droit des sols évolue également. En revanche, nos frais de combustibles affichent une nette réduction grâce à l'achat l'an dernier de la chaudière à granulés pour notre résidence.

Le compte administratif 2019 affiche :

Total des recettes réelles et d'ordre : 816 479 €

Total des dépenses réelles et d'ordre : 501 207 €

Ce qui nous laisse une bonne marge pour nos investissements.

Les chiffres clés illustrant la qualité de notre gestion

Ratio de surendettement	0,42	Encours de la dette en fin de période / produits réels de fonctionnement : Moyenne de référence : 1,21
Capacité d'autofinancement brute	333 390, 66	En entreprise on considère que ce montant doit être égal à deux fois le montant des capitaux des emprunts à rembourser.
Remboursement de la dette	89 660, 65	Capital des emprunts remboursés dans l'année (exclu la ligne de trésorerie ou les dépôts de garantie).
Marge d'autofinancement courant	0,69	Charges réelles de fonctionnement + remboursement de la dette (en capital) l'année / produits réels de fonctionnement : Moyenne de référence : 0,941 et 1,053
Ratio de rigidité	0,44	Charges de personnel + contingent et participation + annuités de la dette / produits réels de fonctionnement. Norme entre 0,584 et 0,8

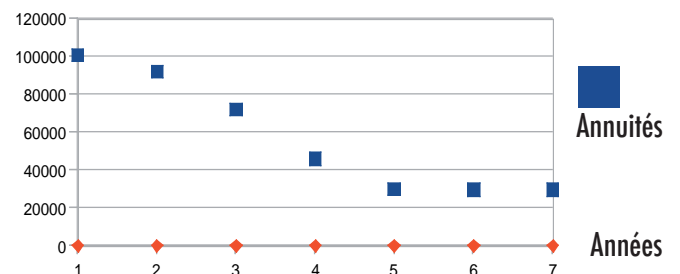
Investissements



Pour l'année à venir, nous avons à conclure quelques démarches en cours déjà budgétées en 2019 :

- Faire aboutir la mise en accessibilité des bâtiments publics avec les dernières adaptations à la bibliothèque (sanitaires), la mairie, les églises (achat d'un plan incliné mobile), la zone des associations (cheminement vers les sanitaires).
 - Organiser la mise aux normes des ateliers municipaux (douches, WC...), des vestiaires du terrain de sports.
 - Installer fléchage et signalétique des itinéraires de randonnées repérés, du patrimoine naturel et bâti.
- Puis, Investir selon les projets annoncés :**
- Étude pour la création de deux appartements locatifs dans l'éco-quartier des Mottes
 - Programmation de travaux dans les Églises.

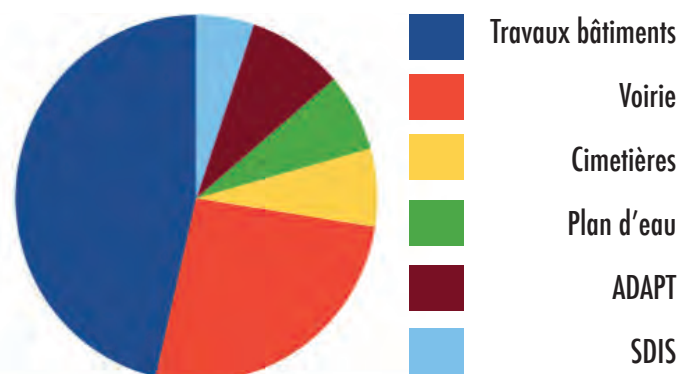
- Aménagement des cimetières.
- Aménagement de l'éco-musée.
- Aménagement des bureaux de la mairie.
- Entretien de la voirie, des réseaux et rénovation de trottoirs.
- Mise aux normes de notre défense de lutte contre les incendies.
- Création du plan d'eau de la fontaine de Boine.
- L'achat du mini bus pour le transport scolaire sera entièrement amorti par la compensation de la Communauté de Communes en raison du transfert des charges des Vals de Saintonge vers la commune.



Évolution des annuités des emprunts de 2020 à 2026.

Nos recettes s'avèrent stables alors que nos annuités d'emprunts se réduisent. Un budget en très bonne santé qui laisse augurer d'un avenir constructif et valorisant pour Bernay-Saint-Martin.

Proportion des montants budgétés 2020



L'éco quartier des Mottes



Lancement des travaux le 19 décembre 2019

Nous arrivons enfin au terme de l'aménagement de l'éco-quartier des Mottes. Le projet validé par le conseil municipal, le permis d'aménager fut obtenu le 4 décembre 2018. Le premier coup de pioche fut donné fin décembre 2019. De la viabilisation des parcelles (voirie et réseaux divers), à l'installation de la boucle tempérée, les entreprises retenues se sont révélées très efficaces, et coordonnées de main de maître par M. Sébastien Pichon du cabinet Synergéo. Il aura suffi de 4 mois pour tout réaliser. Mais, cela, sans compter la période confinement qui a vu le chantier s'arrêter ! Cela a pu vous paraître long en raison des nuisances générées, la rue salie et endommagée, la circulation règlementée, le bruit du chantier... Mais que de travail accompli !

Après une phase de préparation et d'installation du chantier, Les gros tractopelles sont entrés en mission. Les tranchées sont si profondes à certains endroits qu'il aura fallu maintenir leurs parois avec des blindages.



Le 10 février 2020, Début du terrassement de la tranchée commune à l'entrée.



*Alimentation boucle tempérée vers les lots 10 et 11
Le 17 février.*

Les réseaux sont enfouis, très profondément l'assainissement pour les eaux usées, puis les tuyaux d'alimentation et de rejet de la boucle tempérée.

Nous apercevons à droite la tête du puits d'aspiration. La pompe n'est pas encore installée, mais le maillage des tuyaux d'alimentation vers les parcelles est réalisé. Les essais d'étanchéité terminés ont montré la fiabilité des connexions. Ici sera édifié le bâtiment technique qui permettra de suivre et réguler le fonctionnement du dispositif.



Les travaux de pose des réseaux sont terminés. Sablage et remblaiement de la tranchée commune à suivre par l'entreprise COLAS.



tranchée commune au niveau du lot 10



Pose des coffrets électriques le 10 mars 2020

Réalisation de la couche de forme à l'entrée le 14 mars 2020, juste avant la fermeture du chantier en raison de la crise d'urgence sanitaire. Deux mois durant nous attendrons que les mesures sanitaires autorisent une reprise des travaux. L'engagement des équipes de professionnels a, ensuite, permis d'avancer à grands pas.



Pose des coffrets le 18 mai 2020, peu après la reprise.



Le 3 juin, empierrément de la voirie en diorite afin d'obtenir une meilleure stabilité en attendant la couche de finition, après construction des maisons.

A gauche nous pouvons remarquer une noue qui sera enherbée pour l'infiltration des eaux pluviales.

Le bâtiment technique devrait être achevé début juillet.



Les documents de division parcellaire sont réalisés et en cours de numérotation au cadastre. Nous allons pouvoir maintenant procéder à la vente des lots.

**BERNAY-SAINT-MARTIN, 800 HABITANTS, CHARENTE MARITIME
PROPOSE À LA VENTE LES PARCELLES DE SON ECO-QUARTIER EN CŒUR DE BOURG**

A MI-CHEMIN SUR L'AXE SAINT-JEAN-D'ANGELY /SURGERES, 15 MN DE L'AUTOROUTE, 45 MN DE LA ROCHELLE

AGENCE POSTALE
PÔLE SANTE
MÉDECIN
PHARMACIE
EPICERIE
SALON DE COIFFURE
NOMBREUX ARTISANS
GROUPE SCOLAIRE
EHPAD
VIE ASSOCIATIVE RICHE

12 PARCELLES DE 300 M2 A 850 M2, VIABILISEES, DONT DEUX BENEFICIAINT D'UN BÂTI ANCIEN À RENOVER; LE PROJET EST ÉQUIPÉ D'UNE BOUCLE TEMPÉRÉE, GÉOTHERMIE COLLECTIVE, ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LA DÉMARCHÉ ÉCOLOGIQUE ATTENDUE DES FUTURS PROPRIÉTAIRES. DANS UN CADRE NATUREL, DES ESPACES PARTAGÉS, CHEMINEMENTS DOUX, S'INSTALLENT SUR UNE ANCIENNE PROPRIÉTÉ AGRICOLE.

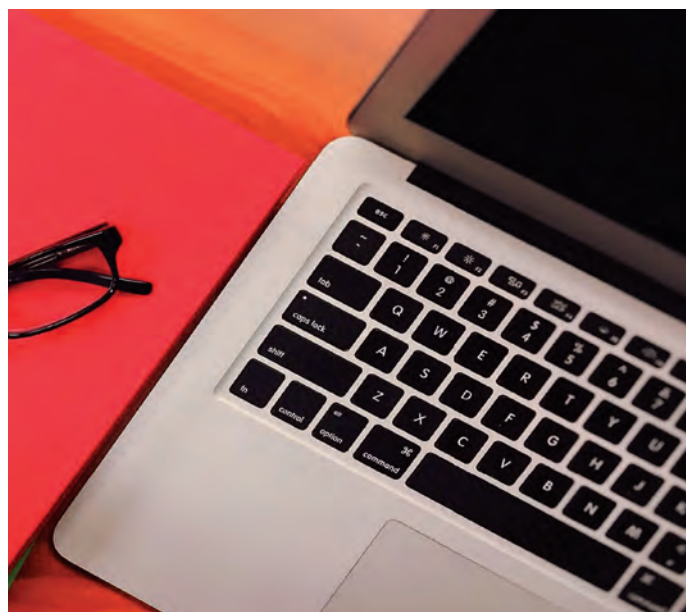
36 € / M²

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER LA MAIRIE AU 05 46 33 83 10
Ou mairie@bernaysaintmartin.fr

Souvenirs du confinement

Pour ma part, j'ai commencé à travailler pendant le confinement sur un diorama sur le thème de l'amour.

Je vais écrire une trame où les enfants



Le confinement s'est passé plutôt bien avec beaucoup d'actions !

La mise en place de dons d'ordinateurs pour certains enfants de l'école et même au-delà, 28 ordinateurs au total. Il s'agissait d'apporter ma contribution pour que « l'école à la maison » se déroule dans de bonnes conditions pour tous. J'ai également réalisé quelques remises à niveau et au goût du jour d'ordinateurs pour ceux qui en possédaient déjà. Le tout sans demander aux gens leurs conditions de ressources. C'est en local que nous pouvons savoir qui a en effet besoin ou pas.

J'ai mis en place cette offre, parce que, avec la mairie, l'école, par ce biais, nous avons offert une possibilité bien supérieure à ce que le gouvernement avait mis en place.

J'ai également utilisé l'imprimante 3D pour confectionner des masques personnalisés ; ça marche !

Alain



devront raconter quelques scènes à partir des personnages de Play Mobil.

Les buts : apprendre à s'aimer et à aimer les autres avec leur différence, générer de multiples réflexions avec les enfants sur divers thèmes.

Le lien avec le confinement ? J'ai passé mon temps à réunir les personnages et mettre en place ce

projet. L'histoire n'est pas encore écrite. Voilà. Juste pour faire plaisir aux enfants.

Béatrice

Recette



Chevreau à l'ail vert

Ingrédients :

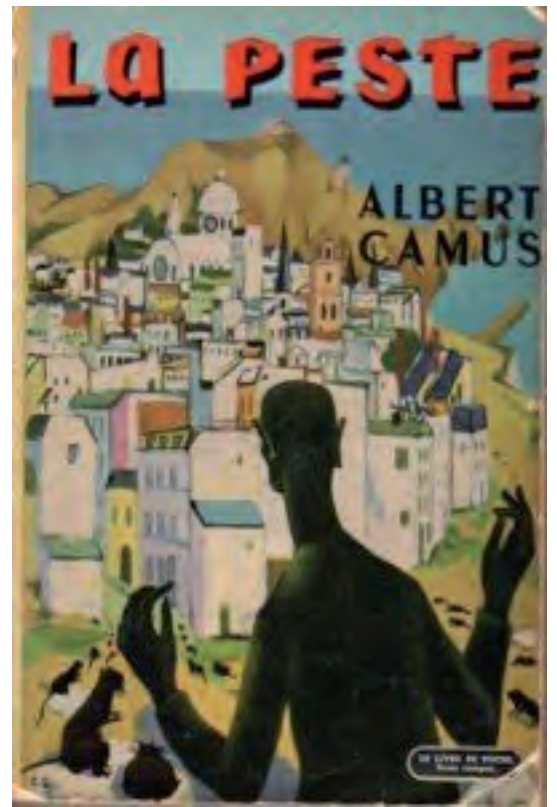
1/2 chevreau
4 bottes d'ail vert
75 cl de vin blanc sec
4 cuillères à soupe de crème fraîche
3 cuillères à soupe de moutarde
1 cuillère à soupe d'huile d'olive
1 verre d'eau
sel, poivre du moulin

Préparation

Préchauffer le four à 180°C
Peler, couper finement l'ail
Couper le chevreau en morceaux
Saler et poivrer
Mettre les morceaux dans un plat
Badigeonner de moutarde mélangée à
1 cuillère d'huile d'olive
Mouiller avec un grand verre d'eau
Ajouter le vin
Enfourner pour 30 minutes
Retourner à mi-cuisson
Au bout de 30 minutes ajouter l'ail
Délayer la crème fraîche délicatement
Enfourner pour 15 minutes supplémentaires

Bon appétit.

Lecture



La Peste d'Albert Camus, prix Nobel de littérature a une double actualité. Cette année est le soixantième anniversaire de la disparition de cet écrivain, suite à un accident de voiture à bord de la Facel Vega que conduisait Michel Gallimard, son éditeur et ami. La Peste nous ramène à la période dans laquelle nous subissons le Covid 19. Les moments de crise sanitaire que nous vivons nous permettront de rentrer plus facilement dans le roman. C'est le bon moment pour le découvrir où le relire.

L'histoire se passe à Oran. Les rats meurent en grand nombre, ensuite ce sera aux humains de disparaître.

Albert Camus écrit ce roman en 1940, il serait simple de penser que Camus nous parle du Nazisme. Il a voulu dans ce roman aller plus loin. En philosophe, il évoque le mal qui nous oppresse et contre lequel nous devons nous battre. Cette allégorie peut se rapprocher de la situation que nous avons avec le Coronavirus. A travers cette lecture, nous

pouvons nous retrouver et y apporter notre vécu. Un médecin, le docteur Rieux, avec l'aide d'amis lutte courageusement contre la maladie. La situation est proche de celle que nous avons connue en février. Les autorités mettent du temps à réagir, sous-estiment le danger, les mesures de confinement, la solidarité qui se met en place mais aussi les profiteurs qui s'enrichissent grâce au marché noir. Ce roman d'Albert Camus résonne parfaitement avec ce que nous observons. Le Docteur Rieux représente le personnel médical, engagé dans la lutte pour éradiquer l'épidémie. Il fait son métier ; sauver des gens. Il ne veut pas paraître comme un héros. On retrouve des similitudes avec le personnel des hopitaux qui ne réclame pas de médaille, mais la reconnaissance de leurs actes. La fin du livre nous montre qu'il ne faut pas oublier ce que nous vivons. Quand les portes d'Oran s'ouvrent, les habitants font la fête, bien qu'ils sachent qu'ils ne pourront plus vivre comme avant. A découvrir à la bibliothèque qui reste ouverte tous les mercredis du mois d'août de 14h30 à 17h.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Mots croisés

Horizontalement

- A. Antique historien
- B. Contagions animales
- C. Ils vivent dans la vase
- D. Un quidam. Coopérative de l'ex : URSS
- E. Gouffres. Plateau volcanique
- F. Peut-être bon ou mal. Teint en rose n'importe comment
- G. Moindre détail. Augmentation sonore.
- H. Nourrit les cellules
- I. Arme. Malaxé dans le mauvais sens
- J. A lui. Consonne. Précède le nu

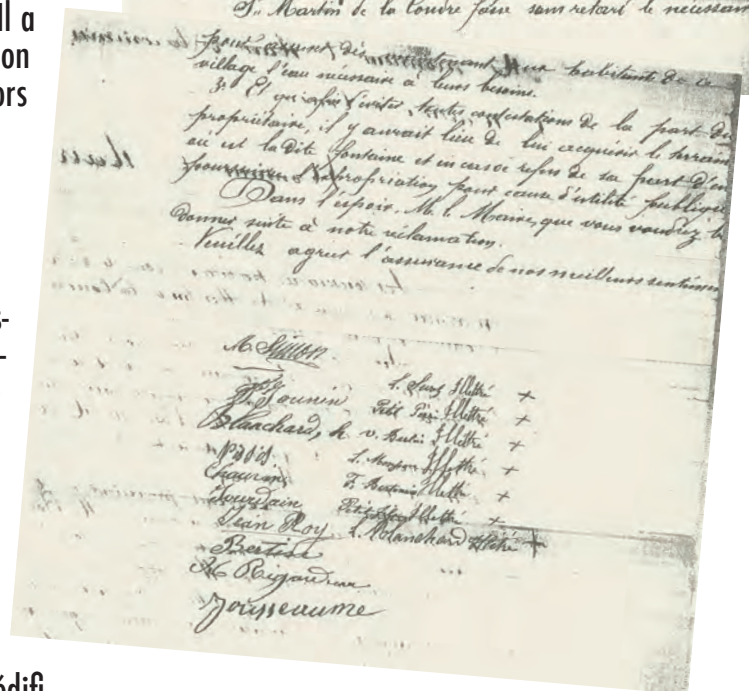
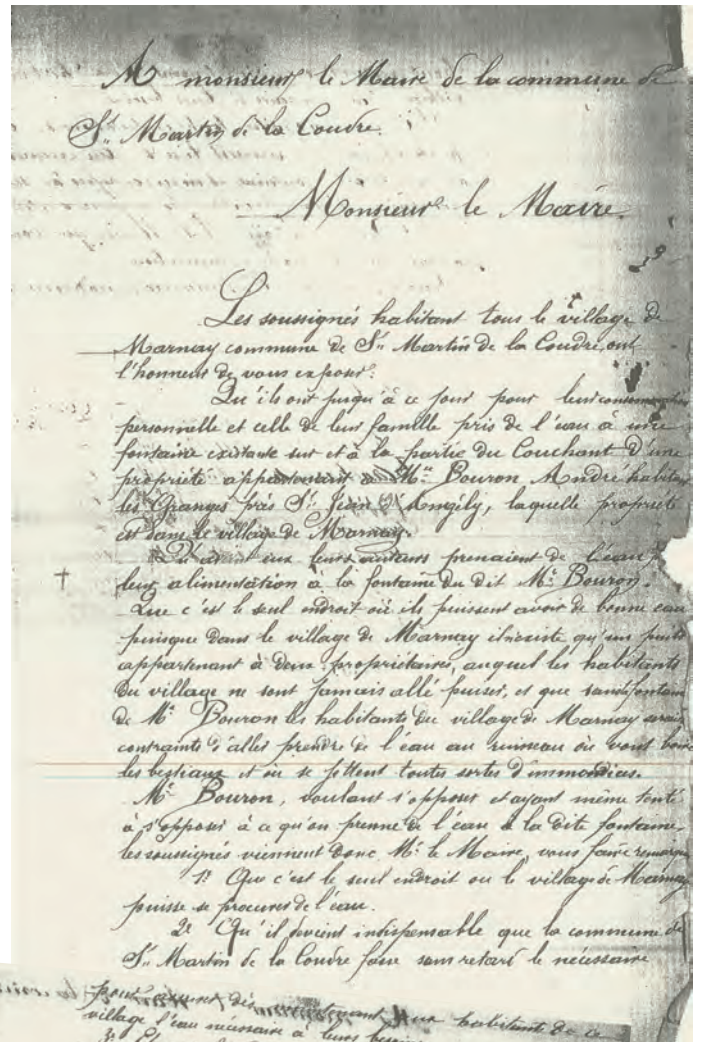
Verticalement

1. Grains de beauté
2. Offre d'échange. Peut-être politique ou industriel
3. Changent d'avis
4. Rhinite odorante. Dix sur dix
5. N'est pas juif. Initiales criminelles
6. Mit au point. Reçu
7. Procrastinera
8. Suivirent la bête
9. Appel. Après matière. Virage glissant
10. Sans dépendance. Forme de pouvoir

La très belle histoire de la Fontaine de Marnay

L'eau ; l'eau potable aura été et sera toujours un des premiers enjeux pour la survie des hommes. Le petit village de Marnay illustre bien cette vérité. Il a conduit dans les années 1880 une remarquable action afin que ses habitants puissent s'approvisionner alors que l'adduction d'eau courante n'y existait pas.

Soutenus par le conseil municipal et son maire, messieurs Joffrion, puis Lamoureux, ont dressé une pétition pour faire officialiser l'accès à la seule source aux alentours et ne plus dépendre du bon vouloir de son propriétaire à l'époque. La commune accepte de se porter acquéreur et portera cette requête par devant le préfet, via le sous préfet en 1880. Elle projette l'acquisition de la parcelle de cette source appartenant à Monsieur Bouron et procédera à l'expropriation si aucune vente amiable n'est possible. En 1881 les travaux de maçonnerie nécessaires à l'édification de la fontaine sont budgétés et le Conseil Municipal demande sa reconnaissance d'utilité publique, Monsieur Bouron étant récalcitrant.



Pétition des habitants. Archives municipales.

Actualités

Vals de Saintonge Communauté

Etablisements aquatiques. Vals de Saintonge Communauté a le plaisir de vous informer de la réouverture progressive des établissements aquatiques en Vals de Saintonge.

Afin de respecter les mesures sanitaires liées à la lutte contre l'épidémie du COVID-19, la capacité d'accueil par créneaux est limitée.

Une réservation au préalable, par tranches horaires, est obligatoire en ligne sur www.valsdesaintonge.fr/piscines (à privilégier) ou au 05 46 59 21 50.

Le centre aquatique Atlantys a ouvert le

bassin sportif et ludique. (sauf jacuzzi et pataugeoire).

L'étage restera fermé pour l'instant : sauna, hammam, salle de fitness, espace de restauration et passerelle.

L'établissement est ouvert 6j/7 à l'exception du samedi, aux horaires suivants, sur des créneaux d'une durée de 1h30 :

- 10h30
- 13h
- 15h30
- 18h

Afin d'organiser au mieux la phase de désinfection entre chaque temps de baignade, merci de vous présenter, une fois votre réservation faite, à l'accueil en début de chaque créneau. Avant l'accès aux bassins, une douche savonnée est obligatoire et aucune ne sera possible après la baignade.

NB / Les cartes d'abonnement ont été prolongées par rapport à la durée de fermeture d'Atlantys.

Contact

Centre aquatique Atlantys

Avenue de Marennes

17400 Saint-Jean d'Angély

05 46 59 21 50

• atlantys@valsdesaintonge.fr

www.valsdesaintonge.fr/piscines



Piscines d'été

en Vals de Saintonge

- **A**ulnay

Ouvert 6j/7, créneaux entre 14h et 19h, sur réservation – Fermé le samedi

- **L**oulay

Ouvert 6j/7, créneaux entre 14h et 19h, sur réservation – Fermé le lundi

- **M**atha

Ouvert 6j/7, créneaux entre 14h et 19h, sur réservation – Fermé le dimanche

- **S**aint-Hilaire de Villefranche

Ouvert 6j/7, créneaux entre 14h et 19h, sur réservation – Fermé le samedi

- **S**aint-Savinien

Ouvert 6j/7, créneaux entre 13h et 19h, sur réservation – Fermé le lundi

- **T**onnay-Boutonne

Ouvert 6j/7, créneaux entre 14h et 19h, sur réservation - Fermé le dimanche

A noter :

- Une phase de désinfection est effective entre chaque créneau horaire.
- Avant l'accès aux bassins, une douche savonnée est obligatoire et aucune ne sera possible après la baignade.
- Les casiers ne seront pas accessibles, prenez le strict minimum avec vous / pas d'accès aux cabines et aux vestiaires à la sortie de la piscine.
- Pensez à prévoir l'appoint de monnaie pour le règlement.
- Privilégiez les cartes d'abonnements.

Toutes les informations sur :

www.valsdesaintonge.fr/piscines



La piscine d'été d'Aulnay : Photo : DR



La piscine d'été de St Hilaire-de-Villefranche : Photo : DR



**Vals de
Saintonge**
Communauté

Ludothèque

Ludothèque Drive

Depuis début juin, la ludothèque vous propose un ludothèque drive.

Comment ça marche ?

« Soit j'ai une idée précise de jeux, soit on me conseillera »

1/ JE RÉSERVE

- Par mail : ludotheque@valsdesaintonge.fr

Du lundi au jeudi midi

- Par téléphone : 05 46 33 37 14

Le mercredi 14h/18h ou le jeudi 10h/12h30

2/ JE VIENS CHERCHER MES JEUX ET/OU JE LES RAPPORTE.

- Quand ? Le samedi matin 10h/12h
- Où ? À l' Espace Porte de Niort à Saint-Jean d'Angély.
- Comment ?

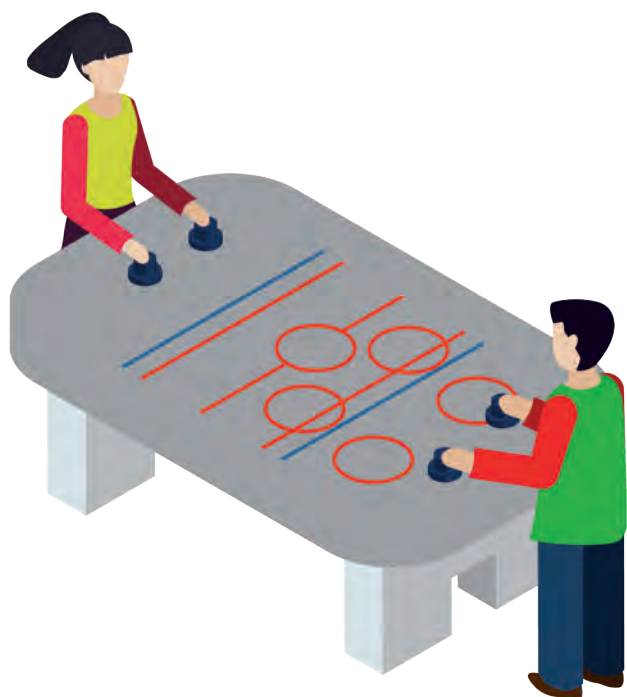
- J'ai vérifié mes jeux avant de les rapporter et j'informe s'il y a un souci sur le jeu au retour.

- 2 ludothécaires sont là pour m'accueillir.

- Je prends les jeux que les ludothécaires m'ont réservés.

3/ JE RESPECTE LE PROTOCOLE SANITAIRE.

- Je viens seul
- Je porte un masque
- Je respecte les marquages et fléchages au sol
- Je me lave les mains immédiatement après avoir déposé mes jeux



Contact
Ludothèque des Vals de Saintonge
Espace Porte de Niort
37 Porte de Niort
17400 Saint-Jean d'Angély
05 46 33 37 14
ludotheque@valsdesaintonge.fr

Local jeunes

Le local jeunes de Saint-Savinien accueillera également à nouveau les jeunes.
Merci de contacter l'équipe pour réserver.



Salle multimédia

La salle multimédia à Matha est ouverte.
Horaires d'ouverture jusqu'au 15 juillet
Lundi : 10h-12h / 14h-16h
Mardi : 10h-12h / 14h-16h
Mercredi : fermé
Jeudi : 10h-12h / 14h-16h
Vendredi : 10h-12h / 14h-16h
Conditions obligatoires

- Port du masque
- Réservation d'un créneau horaire d'1 heure

Plus d'info au 05 46 58 63 63.





Numéros utiles

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
AGENCE POSTALE	05.46.33.83.40
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaÿ</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-LIRAND-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
OSTEOPATHE	
<i>Cabinet Marion Moindreau</i>	09.81.23.72.51
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue

17330 Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax : 05.46.33.83.76

E.mail : mairie@bernaysaintmartin.fr

Site: <http://bernay--st-martin.fr/>

Horaires d'ouvertures :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 18h

